













					Sch	iéma Direct	eur des systèn	nes d'eaux u		c pluviales des co		essimy, Thu	ırins et Sou	ıcieu-en-Jarre										1	
Objectifs	Commune	Numéro d'actions	Localisation	Descriptif de l'action	Intérêt de l'action	Priorité d'action	Coût d'investissement € HT	Coût d'exploitation supplémentaire € HT	Coût d'investissement à 30 ans € HT	Gains en termes de réduction des déversements et d'impact sur le milieu m³ supprimé /an	Ratio d'efficacité de réduction des déversements €/(m³/an supprimé)	Gain ECPP éliminées m³/j éliminé	Ratio d'efficacité ECPP éliminées €/(m³/j éliminé	Gain surface active déconnectée ) m² déconnecté	Ratio d'efficacité surface active déconnectée €/(m² déconnectée	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
			Route de Brignais	Création d'un bassin d'orage (V = 1 100 m³), Suppression du poste de refoulement du	Suppression des rejets par temps de pluie au droit des déversoirs d'orage (DO15 et DO16),		5111	SIII		- Printer Pall	, ээрр шеј	/j elinine	-, ( /) emnine	, deconnecte	-, deconnectée			2020	EULI	2022	2023	2024	2023	2020	2021
Objectif 1 : Diminution de l'impact du système de collecte sur la conformité système	Soucieu-en-Jarrest	SEJ1	RD 25	Furon, Création d'un nouveau poste de refoulement (180 m³/h) au droit du bassin d'orage et création d'un poste de refoulement secondaire (50 m²/h) au droit du réseau de transfert	sécurisation et facilité d'entretien du poste de refoulement par la création du bassin d'orage, permettant les interventions courtes sans déversements, protection du milieu naturel.	Priorité 1	1 449 000 €	9 000 €	1 719 000 €	34 000	43	-	-	-	-										
		SEJ2-SC1	Rue du Perron	remplacement du poste de refoulement du Perron (250 m³/h), création d'un bassin d'orage (V = 300 m³) au	sécurisation et facilité d'entretien du poste de refoulement par la création du bassin d'orage, permettant les interventions courtes sans	Priorité 2	495 000 €	7 500 €	720 000 €	10 000	50	-	-	-											
		SEJ2-SC2	Rue du Perron, rue du Moulin à Vent, de la rue César Geoffray, de la rue Joseah Comeau. de la	de la rue César Geoffray, de la rue Joseph		Priorité 2	1 428 000 €	-	1 428 000 €	10 000	145							An	ménagements non	prévisionnés du fai	t de la considératio	n du scénario SEJ2	-SC1		
			rue des Roches et de la rue Ab Deflottière		refoulement, protection du milieu naturel.		22 000 €	-	22 000 €		143							An	ménagements non	prévisionnés du fai	t de la considératio	n du scénario SEJ2	-SC1		
	Thurins	THU1	Route du Barrage	200 mm) avec reprise des branchements, réutilisation du réseau unitaire en tant que	Déconnexion des apports d'eaux pluviales sur le réseau unitaire, protection de l'unité de	Priorité 1	205 000 €		205 000 €	2 764	74	-	-	18 130	11										
		THU2	Rue du Michard	Mise en séparatif de la rue du Michard via la création d'un réseau d'eaux usées (Ø 200 mm) avec reprise des branchements, réutilisation du réseau unitaire en tant que réseau d'eaux pluviales et suppression du maillage au droit	le réseau unitaire, protection de l'unité de traitement, suppression des rejets par temps de plus au droit du DOS, protection du milieu	Priorité 1	171 000 €	-	171 000 €	690	251		-	5 730	30										
		тниз	Route d'Yzeron	de la place Dugas.  Contrôles et reprises éventuelles des branchements d'eaux pluviales au droit de la route d'yeron afin de se connectre aux réseaux d'eaux pluviales existants.	Déconnexion des apports d'eaux pluviales sur		62 000 €	3 200 €		364	170		-	2 240	28										
		THU4	Rue du 8 Mai 1945	Mise en séparatif de la rue du 8 Mai 1945 via la création d'un réseau d'eaux usées (Ø 200 mm) avec reprise des branchements et le remplacement du réseau unitaire existen tant que réseau d'eaux pluviales (Ø 300 mm	Déconnexion des apports d'eaux pluviales sur le réseau unitaire, protection de l'unité de traitement, suppression des rejets par temps de pluje au droit du DAC protection du miliou	Priorité 2	421 000 €	-	421 000 € 199 000 €	400	1 550		-	7 880	79										
		THU5	Chemin du Mathy	et Ø 400 mm).  Ouverture en totalité de la vanne du DO3.	Suppression des rejets par temps de pluie au droit du DO3, protection du milieu naturel.	Priorité 1	-	-	-	7 500		-	-												
	Messimy	MES1	Chemin du Chater		Déconnexion des apports d'eaux pluviales sur le réseau unitaire, protection de l'unité de traitement, suppression des rejets par temps de pluie au droit du DO12, protection du milieu naturel.	Priorité 1	167 000 €	-	167 000 €	195	856		-	14 800	11										
		MES2	Route du Quinsonnas	Mise en séparatif de la roue du Quinsonnas via la création d'un réseau d'eaux usées (Ø 200 mm) avec reprise des branchements, la réutilisation du réseau unitaire en tant que réseau d'eaux pluviales et la suppression du DO11 existant en aval.	le réseau unitaire, protection de l'unité de	Priorité 2	119 000 €		119 000 €	64	1 859		-	3 330	36										
		MES3	Chemin la Font Chemin de la Pra	Mise en séparatif du chemin la Font, du chemin de la Pra et de la route des Granges via la création de réseaux d'eaux pluviales (Ø 300 mm et Ø 400 mm), la création d'un réseau d'eaux usées (Ø 200 mm) et le contrôle ainsi que la reprise éventuelle des	Déconnexion des apports d'eaux pluviales sur le réseau unitaire, protection de l'unité de traitement, suppression des rejets par temps de pluie au droit du DOI4, protection du	Priorité 2	83 000 €		83 000 €	9 474	39	3	108 480	27 350	14										
			Route des Granges	branchements d'eaux pluviales afin de se connecter aux réseaux d'eaux pluviales existants.	milieu naturel.		288 000 €	3 600 €	291 600 €																
	Intercommunal	INT1-SC1	Station d'épuration	Redimensionnement des réseaux en amont de la station d'épuration (Ø 600 mm -> Ø 800 mm) et création d'un bassin d'arage au droit de l'entrée de la station d'épuration (V = 1 000 m³, vidange en 24h)	d'épuration, facilité d'entretien de la station	Priorité 2	1 087 000 €		1 087 000 €	17 135	63	-	-	-	-			An	nénagements non	prévisionnés du fai	t de la considératio	n du scénario INT1	-SC2		
		INT1-SC2	Station d'épuration	de la station d'épuration (Ø 600 mm -> Ø 800	Suppression des rejets par temps de pluie au droit du DO10, amélioration des écoulements	Priorité 2	992 000 €		992 000 €	15 000	66		-	-											
bjectif 2: Mise en conformité du système de traitement	Tout le territoire	INT2	Station d'épuration	vidange en 24h)  Amélioration de l'unité de traitement (création d'un bassin d'aération complémentaire d'une capacité de 1 000 kg DBOS/), reprise des ouvrages de	d assamissement, augmentation de la capacite	Priorité 3	600 000 €		600 000 €				-	-	_										
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		INT3	Tout le système	prétraitement, adaptation de la filière boue, résolution des anomalies diverses recensées. Autosurveillance des déversoirs d'orage (équipement de la surverse du bassin d'orage créé en amont du PR du Furon, modification de l'autosurveillance existante au droit du PR	Mise à jour règlementaire de	Priorité 2	30 000 €		30 000 €				_	-											
Objectif 3: Mise en place de l'autosurveillance réglementaire  Objectif 4: Améliorations diverses	Tout le territoire			du Perron, suppression du dispositif d'autosurveillance au droit du DO10 Moulin Rose.  Mise à jour du manuel d'autosurveillance	collecte.  Prise en compte, dans le manuel d'autosurveillance, de la mise à jour de																				
		INT4	Tout le système	(intégration et prise en compte des modifications énoncées ci-dessus).  Anomalies sur regards (reprise du génie civil	l'autosurveillance au droit du système de collecte.  Amélioration du patrimoine, suppression des	Priorité 2	•	3 000 €		-					-										
	Tout le territoire	INT5	Tout le système	des regards, curage de réseaux, reprise de branchements).  Gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées (renouvellement annuel des réseaux,	intrusions d'eaux claire parasites permanentes ponctuelles au droit des regards. Permettre, à long terme, d'assurer la qualité	Priorité 1  Priorité 1	15 000 €	•	15 000 €	-		-	•	*	-	Sur la durée	du programme de l	ravaux un renou	vellement du natr	imoine assainissem	ent sera assuré au	travers des onérat	ions de mises en sép	naratif et/ou de rél	éhahilitations
		INT6	Tout le système	réalisation d'ITV préventives, entretien des ouvrages particuliers). Gestion patrimoniale des réseaux d'eaux pluviales (renouvellement annuel des réseaux,	du service et la pérennité des auvrages, en renouvellant régulièrement le patrimoine. Permettre, à long terme, d'assurer la qualité	Priorité 2 Priorité 3 Priorité1	2 800 000 €	200 000 €	3 000 000 €		•	-	-	-	-			proposées	. Cette action n'esi	donc pas envisagé	e sur la durée du pi	ésent programme			
		INT7	Tout le système  Tout le système	entretien des ouvrages de rétention et des fossés).  Réalisation d'inspections télévisées dans un contexte favorable aux intrusions d'eaux claires parasites permanentes.	du service et la pérennité des ouvrages, en renouvellant régulièrement le patrimoine. Localisation des intrusions d'eaux claires parasites permanentes afin de prévoir des aménagements permettant de réparer les tronçons dégraddes et ainsi supprimer les	Priorité 2 Priorité 3  Priorité 1	700 000 €	40 000 €	40 000 €					-	-						sagée sur la durée d				
		INT9	Tout le système	Réalisation d'essais à la fumée sur un linéaire cumulé de 21 300 ml, classé par priorité.	apports d'eaux claires parasites.  Localisation des apports d'eaux météoriques	Priorité1 Priorité 2 Priorité 3	-	13 000 €	13 000 €					-	-										
		INT10	Tout le système	Réalisation d'enquêtes de branchements au droit de 3 bassins de collecte identifiés comme présentant de possibles défauts de raccordements d'eaux usées (2 bassins à	d'eaux usées (sur les réseaux d'eaux pluviales) au droit du système d'assainissement afin de permettre une déconnexion de ces	Priorité 1		15 000 €	15 000 €					-											
		INT11	Tout le système	Messimy et 1 à Soucieu-en-Jarrest).  Repérage exhaustif des réseaux et branchements (environ 88 km de réseaux recensés, 1 400 regards et 3 000	raccordements.  Amélioration de la connaissance du patrimoine assainissement au droit du	Priorité 1		70 000 €	70 000 €																
Objectif 5 : Gestion des systèmes de collecte des eaux usées et des eaux pluviales lors d'évènements pluvieux exceptionnels	Tout le territoire		Soucieu-en-Jarrest	branchements).  Redimensionnement du réseau unitaire existant au droit de la rue Antoine Traive (Ø 100 mm et Ø 200 mm -> Ø 300 mm),	du système de collecte pour des pluies	Priorité 2	603 000 €		603 000 €	1 300 m³ (en termes de réduction des volumes	464														
		INT12		augmentation du volume du bassin d'orage de la rue de la Piat Redimensionnement des réseaux d'eaux pluviales existants au droit de la rue de la Poste et du chemin du Mathy (Ø 300 mm -> Ø	Amélioration du fonctionnement hydraulique					débordés pour une pluie trentennale)  500 m³ (en termes de réduction des volumes									(50750)						
			Thurins		exceptionnelles (jusqu'à une occurrence trentennale).  Amélioration du fonctionnement hydraulique	Priorité 3	309 000 €	•		débordés pour une pluie trentennale)	618	-	-	-	-										
			Messimy	de Messimy (Ø 300 mm -> Ø 500 mm), redimensionnement des réseaux d'eaux pluviales existants au droit et en aval de l'avenue des Alpes.	du système de collecte pour des pluies exceptionnelles (jusqu'à une occurrence trentennale).	Priorité 1	706 000 €	-	706 000 €	réduction des volumes débordés pour une pluie trentennale)	282	-	-	-	-	235 333 €	235 333 €	235 333 4							
														Montant EAUX USEE			934 500 € 235 333	506 667 € 302 533	330 667 e	413 667 € 442 350	366 500 € 150 750	488 000 € 250 250	210 500 € 202 500	300 000 € 103 000	300 00 103 000
													N	Montan	nt TOTAL HT par anné TOTAL HT par priorit	e 1 131 833 té	1 169 833 2 337 667	809 200	481 417	856 017 1 59	517 250 8 833	738 250	413 000	403 000 810 500	403 000
													Mont	ant EAUX PLUVIALES  Montant	TOTAL HT par priorit	é	773 200 3 110 867				1 100 12 933			408 500 1 219 000	
														Montant E	EAUX USEES TOTAL H					4 74	7 000				
															Montant TOTAL H					6 92	2 800				
															Exploitation par anné	e 42 967 €	42 967 €	51 967 €	10 300 (	10 300 €	10 300 €	13 300 €	17 800 €	17 800 €	17 8